

AGENTS DE TERRAIN SAISONNIERS SENTINELLES DU PARC



DÉFINITION – CONTEXTE

Le Parc naturel régional des Alpilles, créé le 1er février 2007, rassemble 16 communes sur une superficie de 51 000ha. Il a pour missions la protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager ; la contribution à l'aménagement du territoire et au développement économique et social ; l'accueil, l'éducation et l'information du public ; l'expérimentation et l'innovation.

Les espaces naturels occupent près de 21 000ha et constituent des milieux de vie riches et fragiles pour la biodiversité tout en accueillant de nombreuses activités diversifiées, de loisirs ou économiques.

Pour préserver son territoire et mieux informer le public toujours plus important, le Parc des Alpilles met en place des dispositifs de sensibilisation des visiteurs des espaces naturels toute l'année avec les « Ambassadeurs pour la valorisation et la préservation des patrimoines » en service civique et des dispositifs saisonniers « Sentinelles du Parc » au printemps et « Garde régionale forestière » en été.

MISSIONS & ACTIVITÉS

Les agents « Sentinelles du Parc » placés sous l'autorité du directeur du Parc seront encadrés par le chef d'équipe des agents de terrain saisonniers.

Ils travailleront en binômes sur différents sites naturels répartis sur tout le territoire des Alpilles, les week-end et jours fériés ainsi qu'en semaine lors des vacances scolaires, en patrouille pédestre ou à vélo, le Parc dispose de vélos musculaires et à assistance électrique.

Leur rôle consistera à transmettre les messages portés par le Parc des Alpilles en lien avec sa Charte :

- **Informer** les visiteurs sur le Parc et les différents patrimoines des Alpilles, sur les richesses et la sensibilité de son environnement.
- Les **sensibiliser** sur la fragilité des sites et les bonnes attitudes à adopter en milieu naturel.
- **Expliquer** aux usagers de l'espace naturel la réglementation en vigueur sur les différents sites.
- Les **orienter** vers les sites et itinéraires de découverte et lieux de visite du territoire.
- **Recenser** quantitativement et qualitativement la fréquentation du public.
- **Alerter** sur d'éventuelles incivilités, comportements inadaptés, non-respect de la réglementation ...

TYPE ET DURÉE DU CONTRAT

Vacation sur une période de 2 mois du 1er avril au 15 juin, principalement les week-end et jours fériés ainsi qu'en semaine lors des vacances scolaires.

Nombre de journée prévisionnelle : 25 jours

Salaire indicatif : 76.50 € brut la journée de vacation (8h) et remboursement des frais de déplacements.

Maison du Parc naturel régional des Alpilles - 2 boulevard Marceau - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
T. 04 90 90 44 00 | F. 04 90 90 03 76 | contact@parc-alpilles.fr | www.parc-alpilles.fr

PROFIL RECHERCHE

- Capacité de travail en équipe
- Sensibilité à l'environnement
- Connaissance géographique du territoire du Parc des Alpilles
- Goût pour la communication orale, contact avec le public, sens de l'écoute et de l'observation
- Aisance relationnelle, rigueur et diplomatie
- Respect de la hiérarchie et d'un planning préétabli (avec des week-ends et jours fériés travaillés)
- Pratique de l'anglais fortement souhaitée, la pratique d'autres langues étrangères serait un plus
- Capacité de travail en extérieur, autonomie en espace naturel, ne pas être sensible à la chaleur.
- Présence régulière sur le terrain nécessitant une bonne condition physique.
- Dynamisme et réactivité.

CONDITIONS D'EXERCICES

- Localisation : déplacements sur les sites d'intervention et maison du Parc à St Rémy-de-Provence.
- Conduite de véhicule : **permis B + véhicule personnel obligatoire.**
- Travail en tenue / uniforme fournit par la structure
- Contraintes horaires : activité exercée en journée principalement les mercredis, les week-end et jours fériés. Flexibilité toutefois à prévoir (conditions météo et autres aléas)

CANDIDATURE

Renseignements auprès de Virginie Brunet, Jonathan Baudel au 04 90 90 44 00.

Adresser lettre de motivation et CV à assistant.secretariat@parc-alpilles.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 14 mars

Entretiens de recrutement le 24 et 25 mars.